

LE BLOG INITIÉ ET CRÉÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

POUR TOUT SAVOIR ET ÉCHANGER
EN MATIÈRE DE **FINANCEMENT**

Financement TPE-PME

Le financement, levier de croissance pour les TPE/PME

Ils soutiennent les propositions du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables visant à améliorer l'accès au financement des TPE-PME

 APCE Association des Professions Comptables et d'Experts-Comptables	 ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	 Chambres de Métiers et de l'Artisanat	 Conseil Supérieur Expert	 FCGA Fédération des Centres de Gestion Adhérents
 CEF Compagnie des Conseils et Experts Financiers	 ENTREPRENDRE pour le FLUVIAL	 UNION DES CONSEILLERS D'ENTREPRISES	 Femmes	 CIP Centre d'Initiation et de Placement des Jeunes en Entreprise
 UAE	 FEDae Fédération des auto-entrepreneurs	 reseauentreprendre	 MoonPie à la recherche d'un financement	 FORCEFEMMES

Calendrier

LCL s'engage aux côtés des experts-comptables pour faciliter l'accès des TPE aux crédits de faibles montants

- DATE: 5 SEPTEMBRE 2011

Signature d'un accord de partenariat entre le CSOEC, CDC Entreprises et le FSI pour favoriser le financement des PME de croissance et des ETI

- DATE: 5 JUILLET 2011

Signature d'un accord de partenariat entre le CSOEC et les Banques Populaires pour favoriser l'accès des TPE aux crédits de trésorerie ou d'investissement de faibles montants

- DATE: 20 JUN 2011

FINANCIEMENTS BANCAIRES
FINANCIEMENTS PUBLICS
CAPITAL INVESTISSEMENT
INVESTISSEMENTS D'AVENIR
SOLUTIONS ALTERNATIVES DE FINANCEMENT
SOLUTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SEPTEMBER 16 2011

Le financement des TPE au cœur du prochain congrès des experts-comptables, dépêche AFP du vendredi 16 septembre 2011

➔ RECHERCHE

 OK

➔ LES INCONTOURNABLES

- Cartographie des acteurs du financement
- Cotation-notation des entreprises
- Les simulateurs sur le financement

➔ MISSION FINANCEMENT DE L'EXPERT-COMPTABLE

NOUVEAU

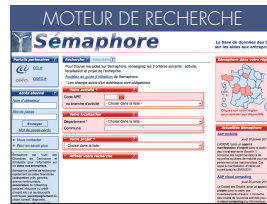
Le CSOEC répond gratuitement aux experts-comptables et à leurs clients.



LA COTATION-NOTATION DES ENTREPRISES

Un observatoire créé par le Conseil Supérieur
de l'Ordre des experts-comptables

www.experts-comptables.fr/Observatoire-cotation-notation-des-entreprises



LA RECHERCHE D'UN FINANCEMENT PUBLIC EN LIGNE

Deux moteurs de recherche :

- 1/ Sémaphore par l'ACFCI et le réseau des CCI :**
www.semaphore.cci.fr



- 2/ L'Observatoire des aides aux entreprises par ISM :**
www.aides-entreprises.fr



LA SPÉCIFICITÉ DES PROFESSIONS LIBÉRALES

“Des outils en ligne”

Interfimo propose **un dossier de financement en ligne :**
www.interfimo.fr



LE GUIDE DES MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

À télécharger : www.financement-tpe-pme.com



LE FINANCEMENT, LEVIER DE CROISSANCE POUR LES TPE / PME

FINANCEMENT D'ENTREPRISES

**AVEC VOTRE EXPERT-COMPTABLE,
AUGMENTEZ VOS CHANCES D'ACCÉDER
À DES FINANCEMENTS**

www.financement-tpe-pme.com

FINANCEMENT DES TPE

- **Faciliter, accélérer et renforcer l'accès des TPE** aux demandes de financement, d'investissement, de reprises d'entreprises ou de crédits liés aux besoins de trésorerie.
- **Raccourcir à 15 jours (au lieu de 2 mois) les délais d'examen de prêts** par les banques en s'appuyant sur l'expert-comptable, vecteur de confiance avec l'assurance modérée.
- **Justifier les refus de prêts** pour mieux accompagner les entreprises.

DEUX ACCORDS DE PARTENARIAT DÉJÀ SIGNÉS :

- 1/ **Le 20 juin 2011 avec les Banques Populaires**
- 2/ **Le 5 septembre 2011 avec LCL**

POINT FORTS DE CES CRÉDITS LIÉS AUX BESOINS DE TRÉSORERIE :

- 1/ Remplacer dans la limite de **25 000 euros**, des découverts bancaires très coûteux par du crédit à moyen terme
- 2/ Financer l'embauche d'un salarié
- 3/ Equilibrer les décalages de trésorerie (commerces notamment)

Intégrer la cotation-notation des entreprises

La cotation-notation de l'entreprise doit être analysée en amont pour apprécier la capacité à obtenir des financements bancaires.

TOUT SAVOIR :

www.expert-comptable.fr/observatoire

FINANCEMENT DES PME DE CROISSANCE

Renforcer le développement des PME de croissance et des ETI françaises avec le Capital investissement de la CDC Entreprises.

DEUX FONDS D'INVESTISSEMENT de la CDC Entreprises mis à disposition des PME...

avec l'intervention de l'expert-comptable qui analyse au cas par cas les critères d'éligibilité de ces fonds et les pièces constitutives nécessaires au montage du dossier.

- 1/ **Le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises** (FCDE) qui finance le rebond et le développement de PME à fort potentiel
- 2/ **Le Fonds de Co-Investissement Direct II** (FCID II) qui a pour objet de faire émerger des entreprises de grande taille, compétitives sur les marchés européens et internationaux, et de faciliter la transmission d'entreprises

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

signée le 5 juillet 2011 entre le FSI, CDC Entreprises et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

OBJECTIFS :

Stimuler la croissance des PME en favorisant leur accès aux fonds d'investissement ci-dessus et **sécuriser** le tour de table par l'analyse financière des experts-comptables.

Mettre en œuvre les diligences nécessaires

L'expert-comptable assiste l'entreprise dans les discussions et met en œuvre les diligences convenues (due diligences).

www.financement-tpe-pme.com

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Le renforcement des fonds propres dans les TPE et PME est encouragé par deux mesures fiscales : les lois TEPA [ISF] et Dutreil [IR], qui permettent de bénéficier d'un effet de levier pour accéder à des financements dédiés à l'innovation, à l'export ou encore réservés à des PME à fort potentiel de croissance.

1 / LA PLATEFORME D'INTERMÉDIATION OSEO EN LIGNE

Initiative conjointe du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables et d'OSEO **permet aux chefs d'entreprise en recherche de fonds propres** de présenter en ligne un descriptif de leur activité, l'ensemble de leurs données financières, **le montant des fonds propres dont ils ont besoin**, ainsi que les raisons de la levée de fonds souhaitée.

Les investisseurs, personnes physiques et personnes morales, s'inscrivent sur cette plateforme et communiquent les montants d'investissement envisagés.

Le site Internet propose un moteur de recherche qui permet de favoriser la mise en relation :

www.oseo.fr

2 / LES PRÊTS PARTICIPATIFS D'OSEO

Ces prêts accordés par le biais de contrats de développement participatifs ont pour objectif **de renforcer la structure financière des PME/ETI** en phase de développement et en situation financière saine, à l'occasion d'un programme de développement ou d'investissement.

- > **Un apport en capital de 50 %** (actionnaires actuels, plate-forme Oséo capital PME, fonds d'investissements présentés sur ARE, ou sur l'Afic) ; et un Contrat de développement Participatif d'**Oséo (CDP) de 50 % (un pour un)** ;
- > Si un ou des banquiers acceptent d'intervenir dans le financement, le CDP peut être mis en place à hauteur de la moitié des concours bancaires et donc du tiers du financement global **(un pour deux)**.

www.capitalpme.oseo.fr